



Bureau communautaire
15 avril 2021
Salle Edgar Faure – 18H

DÉCISION DE BUREAU

Nombre de membres du bureau : 20
Nombre de présents : 19
Nombre de votants : 19
Date de la convocation : 09 avril 2021

Présents : J.P Fichère, D. Michaud, C. Bourgeois-République, J.M Daubigney, N. Jeannet, O. Meugin, B. Guerrin, G. Soldavini, J.B Gagnoux, G. Fernoux-Coutenet, J.P Lefèvre, S. Calinon, J.L Croiserat, T. Gauthray-Guyenet, M.R Guibelin, C. Monneret, J. Péchinot, J.Y Roy, D. Troncin.

Excusée : I. Mangin.

Date d'affichage : 23 avril 2021

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE Cedex
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

Décision DB22/21b

Annule et remplace la DB22/21 pour erreur matérielle

Objet

Attribution d'un don à l'association « KERWAN 2 TOI » au profit des enfants victimes d'AVC pédiatriques

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole a été sollicitée par Monsieur Hervé GUIBELIN, Maire de Malange, afin de soutenir une action au profit des enfants victimes d'AVC pédiatriques.

La commune de Malange accueille une étape d'un tour de France à vélo effectué par Monsieur Bruno MOULARD le 17 avril 2021. Il profitera de cette étape pour rencontrer le jeune Léo CUINET, âgé de 8 ans qui souffre de cette maladie génétique.

Monsieur Bruno MOULARD a pour objectif de récolter des fonds à chaque étape de son tour de France afin d'améliorer le quotidien de ces enfants malades. C'est l'association « KERWAN 2 TOI » qui est chargée de récolter ces fonds.

Considérant que cet événement contribuera à accroître la notoriété du territoire, il est proposé aux membres du Bureau Communautaire d'attribuer un don de 300 € à l'association « KERWAN 2 TOI » pour venir en aide à ces enfants.

Les crédits seront inscrits au chapitre 65 du Budget Principal 2021.

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité :

- **ATTRIBUE** un don d'un montant de 300 € (trois cents euros) à l'association « KERWAN 2 TOI » dans le cadre de son soutien aux enfants victimes d'AVC pédiatriques,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à cette décision.

Fait à Dole,
Le 15 avril 2021,
Le Président,

